

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 01563

Numéro SIREN : 919 580 571

Nom ou dénomination : BACTERIO DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 2543

BACTERIO DESIGN
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 bis, rue du Blanc - 14000 CAEN
919 580 571 RCS CAEN

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 DECEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 31 décembre,
A 10 heures,

Monsieur Alexis CHAPRON,
demeurant 6bis, rue du Blanc 14000 CAEN,

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société BACTERIO DESIGN,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes :

- Dissolution anticipée de la société BACTERIO DESIGN,
- Nomination d'un liquidateur, détermination de ses pouvoirs et obligations,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Alexis CHAPRON, associé unique, prononce la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation amiable à compter de ce jour, en conformité des dispositions statutaires et des articles L. 237-1 à L. 237-13 du Code de commerce.

La Société subsistera pour les besoins de sa liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci.

Pendant cette période, la dénomination sociale sera suivie de la mention "société en liquidation". Cette mention, ainsi que le nom du liquidateur devra figurer sur tous les actes et documents émanant de la Société et destinés aux tiers.

Le siège de la liquidation est fixé 6bis, rue du Blanc – 14000 CAEN.

DEUXIEME DÉCISION

Monsieur Alexis CHAPRON, associé unique, décide d'exercer les fonctions de liquidateur pour la durée de la liquidation.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus pour continuer les affaires en cours et en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation, pour réaliser tous les éléments d'actif, même à l'amiable, pour payer les créanciers et pour attribuer le solde disponible à l'associé unique.

